

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2025 - 9101 - 2010 B 01699 - 525 286 696 - A.M.A.



EXPERTISE COMPTABLE

SOCIAL • JURIDIQUE • CONSEIL



SARL A.M.A.

54 Route DE JONQUIERES

**84100 ORANGE
FRANCE**

Plaquette du 01/01/2024 au 31/12/2024



- SOMMAIRE -

A.M.A.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A.M.A.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement	15 743	15 742	1	1
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	400 000		400 000	400 000
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	415 743	15 742	400 001	400 001
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Tresorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	791		791	256
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
	791		791	256
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	416 534	15 742	400 792	400 256
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

A.M.A.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 40 000,00)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	172 918	176 224
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 325	-3 306
	213 593	216 918
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	213 593	216 918
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	184 694	181 912
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190	190
Dettes fiscales et sociales	1 863	785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	451	451
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
	187 199	183 338
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	400 792	400 256
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	187 199,00	183 338,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

A.M.A.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits d'exploitation	France	Export
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens		
Production vendue - services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Autres produits		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (3)	3 047	3 051
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...		
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...		
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...		
Autres charges		
	3 047	3 051
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 046	-3 051
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...		
Autres intérêts et produits assimilés (5)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		

- COMPTE DE RESULTAT -

A.M.A.

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	865	838
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	865	838
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-865	-838
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-3 912	-3 890
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-587	-584
BENEFICE OU PERTE	-3 325	-3 306
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

AMA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 40 000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 54 ROUTE DE JONQUIERES -84100 ORANGE
525 286 696 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2025
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

LE 18 JUIN 2025,
AU SIEGE SOCIAL,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur **Ange MURATORI**,
propriétaire de deux mille parts, ci 2 000 parts

- Monsieur **Aurélien MURATORI**,
propriétaire de deux mille parts, ci 2 000 parts

Total des parts détenues par les associés présents ou représentés : 4000 parts sur les 4000 parts composant le capital social.

Monsieur **Ange MURATORI** préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits à l'article R. 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;



- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;

Puis le Président donne lecture du rapport de la Gérance et du rapport sur les conventions réglementées, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 lesquels font apparaître un résultat déficitaire de – 3.325 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à – 3.325 euros intégralement au poste « Autres Réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au cours des trois dernières années.

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	-	0,00	0,00
31 décembre 2022	-	0,00	0,00
31 décembre 2021	-	0,00	0,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DP AOL

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance, sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

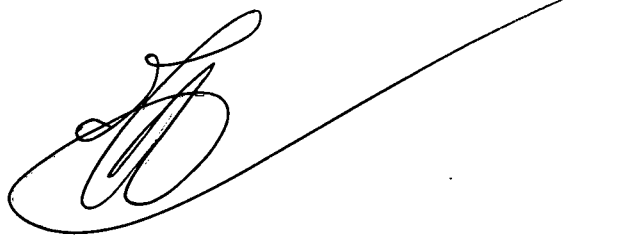
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents, étant observé que Monsieur Ange MURATORI n'a pas pris part au vote.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Monsieur Ange MURATORI

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a large 'A' and ending with a long horizontal stroke.

Monsieur Aurélien MURATORI

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, starting with a large 'A' and ending with a horizontal stroke.